

# Communiqué de presse du lundi 6 avril

## Covid-19 : les décisions prises par la cellule de coordination municipale

La cellule de coordination municipale, présidée par Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole, s'est réunie [ce matin](#). Parmi les nombreux sujets abordés, il a été notamment question du lancement à Saint-Etienne, à compter de [mercredi](#), d'une plateforme de mise en relation consommateurs/producteurs ainsi qu'une demande au premier Ministre que soient effectués des tests systématiques pour les résidents des Ehpad et de l'ensemble des personnels soignants de tous les établissements de santé.

**La ville de Saint-Etienne lance une plateforme de mise en relation consommateurs-producteurs locaux [www.produitslocaux.saint-etienne.fr](http://www.produitslocaux.saint-etienne.fr)**

Concrètement il sera possible pour les habitants de Saint-Etienne en se rendant sur le site [www.produitslocaux.saint-etienne.fr](http://www.produitslocaux.saint-etienne.fr) à compter de demain mardi 7 avril, de constituer des paniers de produits alimentaires provenant de plus de 50 producteurs locaux habituellement présents sur les marchés stéphanois.

Ces paniers seront ensuite soit livrés à domicile, soit à retirer, du mercredi au samedi entre 9h00 et 11h00, dans l'un des huit points de retrait ci-dessous couvrant de nombreux secteurs de la ville :

- Jacquard : école de Jacquard
- Ursules/Albert Thomas : plateforme haute du parking des Ursules
- Fauriel : cour du conservatoire
- Montplaisir : école des Ovides
- Bellevue : école Dora/Rivière
- La Terrasse : cour intérieure de l'école maternelle de La Terrasse
- La Métare : stade Alexandre de Fraissinette
- Massenet : école de Chavanelle

*"Nous offrons ainsi aux Stéphanois, une possibilité supplémentaire de s'approvisionner en produits alimentaires provenant de producteurs et commerçants locaux habituellement présents sur les marchés de la ville, tout en respectant les consignes en termes de sécurité sanitaire et de santé publique, de limiter dans le temps et dans l'espace les déplacements et toute interaction sociale"* se félicite le maire Gaël Perdriau.

### **Gaël Perdriau écrit au premier Ministre afin d'exiger un test systématique dans les Ehpad et les hôpitaux**

S'appuyant sur les nouvelles possibilités offertes par le nouveau test validé par le CHU de Saint-Etienne et l'université Jean-Monnet, le maire Gaël Perdriau, par ailleurs président du conseil de surveillance du CHU, vient d'adresser un courrier au premier Ministre Edouard Philippe, dans lequel il demande que tout soit engagé dès à présent pour qu'un test systématique dans un premier temps, des résidents des Ehpad et de l'ensemble des personnels soignants de tous les établissements de santé puisse être réalisé dans les

plus brefs délais, grâce à cette nouvelle méthode simple et innovante.

### **Les dossiers d'aide sociale d'urgence traités en commission du CCAS**

Gaël Perdriau a par ailleurs acté le principe que les commissions du CCAS se réunissent à nouveau en visioconférence pour étudier et instruire les dossiers d'aide sociale, *pour ne pas ajouter à la crise sanitaire des difficultés supplémentaires et gérer ainsi le plus efficacement possible les urgences sociales*, explique Gaël Perdriau